

# Le contrôle de la paie

3 j (21 heures)

Ref : GPCP

## Public

Gestionnaire paie et Responsable Paie

## Pré-requis

bonne pratique de la paie ou avoir suivi « initiation à la paie – niveau 1 »

## Moyens pédagogiques

Formation réalisée en présentiel ou à distance selon la formule retenue  
Questionnaire préalable de positionnement  
Nombreux exercices pratiques et mises en situation, échanges basés sur la pratique professionnelle des participants et du formateur, formation progressive en mode participatif  
Vidéoprojecteur, support de cours fourni à chaque stagiaire

## Modalités de suivi et d'évaluation

Feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur  
Exercices de mise en pratique ou quiz de connaissances tout au long de la formation permettant de mesurer la progression des stagiaires  
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de stage  
Auto-évaluation des acquis de la formation par les stagiaires  
Attestation de fin de formation

## Objectifs

connaître les différents outils de contrôle  
Acquérir la méthodologie et les outils de contrôle de la paie  
Fiabiliser et sécuriser la paie

## Programme détaillé

### CONNAITRE LES DIFFERENTS OUTILS DE CONTROLE

---

Sources à l'établissement de la paie : Contrat de travail, Loi, convention collective, ...  
Livre de paie  
Etat des charges

## **METHODOLOGIE A L'ETABLISSEMENT DE LA PAIE**

---

Construire et utiliser le règlementaire de paie

Veille sociale

Collecte des éléments variables et traitement (tableaux de bord,...)

## **LES POINTS DE CONTROLE MENSUEL AVANT LE PAIEMENT DES SALAIRES**

---

Vérification des éléments du brut : respect des salaires minimums, des absences, des primes,...

Vérification des éléments exonérés de charges sociales : frais professionnels, acompte,...

Vérification des paies particulières : Sorties ou Entrées en cours de mois, contrat d'apprentissage, de professionnalisation,...

Vérification des charges sociales : taux, bases, plafond et tranches (TA, TB, TC, T1 et T2),...

Vérification de l'état des paiements : virements, chèque,...

## **LES METHODOLOGIES DE CONTROLE MENSUEL DE LA PAIE**

---

Paie du mois précédent (bulletins, état des paiements,...)

Contrôle par échantillonnage

Contrôle de masse

Autres contrôles à périodicité différente : outils et méthodes

Annuel : plafond, taux de cotisation,

A chaque changement conventionnel, accord d'entreprise,...

limite d'exonération des frais professionnels, vérification du dixième et des compteurs des congés payés

Trimestriel : exonération Fillon, la prévoyance et la retraite supplémentaire (réintégration)